



JUGE ARBITRE DÉPARTEMENTAL T3

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 18 ans révolus en fin de formation,
- Etre licencié à la FFHB.

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : 70€

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription composé de :

- Formulaire individuel à remplir en ligne en cliquant [ici](#)
- Attestation de prise en charge financière de la formation à télécharger [ici](#)

AVANT LE



25 septembre 2017

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

CDA18 : René RENAUD
☎ 06 72 56 84 46
renerenaud@neuf.fr

CDA28 : Fanny DELAFOY
☎ 06 29 40 33 59
fannydelafoy@hotmail.fr

CDA36 : David DUBARIL
☎ 06 10 13 18 03
d_dubaril@orange.fr

CDA37 : Jean-Dominique MAUBORGNE
☎ 06 08 22 74 66
jdmauborgne@aol.com

CDA41 : Bruno DAUMAIN
☎ 06 26 91 47 42
bdaumain@hl-saintaignan.fr

CDA45 : Rémy BOIZARD
☎ 06 26 42 78 10
remytaz@hotmail.fr

Il arbitre des rencontres compétitives jusqu'au 1^{er} niveau régional. Ses connaissances des règles et ses techniques de base lui permettent de diriger la rencontre en s'assurant de son bon déroulement et de la sécurité des joueurs.

PUBLIC VISÉ

Tout licencié intéressé par la fonction arbitrale dans son club et désirant officier dans des niveaux allant de la pratique Loisirs Adultes à la pratique compétitive de 1^{er} niveau régional.

OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

- Assurer la gestion administrative et matérielle de la rencontre,
- Protéger les joueurs en appliquant correctement l'échelle des sanctions,
- Comprendre le jeu proposé par les deux équipes pour adapter au mieux ses interventions,
- Développer les techniques d'arbitrage (attitude, gestes, placement...)

CONTENUS DE FORMATION

- Les techniques de base de l'arbitrage,
- Les rôles et missions de l'arbitre,
- La gestion administrative de la rencontre,
- La protection du joueur, du jeu.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Quatre modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques, de travaux de groupe, d'observation et de pratique,
- Des suivis d'arbitrage en situation.

ÉVALUATION / CERTIFICATION

Attribution du grade « **Arbitre Départemental** » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, validé par contrôle continu les connaissances abordées et obtenu un suivi pratique positif sur une rencontre « officielle » (*désignation CDA*).

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Formule modulaire

Un temps de positionnement visant à individualiser le parcours de formation en fonction des compétences déjà acquises

+

6 sessions départementales constituées de
4 modules de 3H sur une période d'octobre 2017 à décembre 2017.

Finalisation de l'ensemble de la formation sur 2 saisons sportives maximum.

**Pour connaître les dates de la formation dans votre comité,
cliquez ici !**

La mise à jour des dates connues sera faite au fur et à mesure de la saison.